

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2025

Lancement du deuxième appel d'offres pour la construction rapide de 1500 nouvelles places de prison modulaires

Le premier appel d'offres relatif à la construction de prisons modulaires a permis à 9 entreprises de concourir afin de construire les 1 500 premières places modulaires sur 17 sites retenus en 18 mois, avec une première livraison à Troyes-Lavau (Aube) dès l'automne 2026.

Conformément aux engagements de Gérald DARMANIN, ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice, le second appel d'offre vient d'être publié. Il permettra aux entreprises de candidater à un partenariat d'innovation en vue de la construction de 1 500 places de prison modulaires supplémentaires. Ces prisons, livrables quatre fois plus rapidement (livraison en 18 mois contre 7 ans pour des établissements classiques), auront un coût deux fois plus faible (200 000 € contre 400 000 € pour des prisons classiques). Ces constructions devront répondre aux besoins de l'administration pénitentiaire et seront à taille humaine (100, 150 ou 200 places). Elles pourront être réalisées sur des sites du domaine pénitentiaire, mais également sur des terrains proposés par les élus locaux. Les prisons modulaires seront construites en usine (planchers, murs, façades, plafonds) par modules, selon un cahier des charges simplifié, et seront assemblées sur les sites retenus.

Ces appels d'offres s'inscrivent pleinement dans le cadre de la politique carcérale du garde des Sceaux, qui souhaite moderniser en profondeur la stratégie carcérale de notre pays pour mieux répondre aux nouvelles menaces pesant sur ses agents et plus largement, sur la société. Ainsi, plusieurs chantiers ont été lancés, comme la création de prisons de haute sécurité, la création d'un nouveau régime carcéral relatif à la criminalité organisée et la création de prisons modulaires afin d'orienter les personnes détenues en fonction de leur dangerosité.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse